



# ASSURER LES « ACTES DE DIEU »

---

Avec M. Ernst Rauch, Chef du service scientifique sur le climat et la géologie de Munich Re

Description de l'épisode :

**Dans le jargon de l'assurance, certains cas de force majeure sont appelés « Acts of God » - Les Actes de Dieu.** Ce concept englobe des événements qui échappent à la maîtrise et à l'activité humaines, à l'image des catastrophes naturelles. Or, ces dernières années, force est de constater qu'en raison des Actes des Hommes, ces Actes de Dieu sont de plus en plus fréquents, à tel point que la question de leur assurance est devenue un enjeu majeur.

Dans ce nouvel épisode de *2050 Investors*, Kokou Agbo-Bloua aborde cette problématique en analysant comment le secteur de l'assurance doit s'adapter pour relever ce défi. Il peut compter sur M. Ernst Rauch, Chef du service scientifique sur le climat et la géologie de Munich Re, pour l'aider dans son enquête.

« 2050 Investors » est une enquête sur les grandes tendances économiques et de marché de demain, à la lumière des objectifs de développement durable de 2050. Ce podcast est le fruit d'une investigation qui s'appuie sur les rapports d'acteurs du marché et sur une analyse minutieuse de la presse financière, à l'échelle mondiale.

Kokou Agbo-Bloua vous donne rendez-vous toutes les 3 semaines pour un nouvel épisode. Alors abonnez-vous et laissez-nous un commentaire sur votre application de podcast préférée !

Crédits : Présentation et écriture : Kokou Agbo-Bloua. Edition : Julien Moity et Vincent Nickelsen. Conception et production : Emmanuel Minelle, Radio K7 Creative. Production exécutive : Fanny Giniès. Réalisation : Antoine Larcher. Musique : Rone. Création graphique : Cédric Cazaly

*Ce podcast traite des marchés financiers, mais ne recommande aucune décision d'investissement particulière. Si vous n'êtes pas sûr du bien-fondé d'une décision d'investissement, veuillez consulter un professionnel.*

*La version française de 2050 Investors a été enregistrée par des comédiens, retrouvez la version originale en anglais "2050 Investors" sur toutes les applications de podcasts.*

## 2050 INVESTORS – EPISODE 12 SCRIPT

Bienvenue dans la version française de « 2050 Investors », le podcast qui décrypte les tendances de l'économie et du marché pour relever les défis de demain.

Je suis Kokou Agbo-Bloua, responsable mondial de la recherche économique, cross asset et quantitative de Société Générale.

Dans chaque épisode de 2050 Investors, je mènerai l'enquête sur une grande tendance qui impacte l'économie, la planète, les marchés... et VOUS.

Dans la Grèce antique, autour de l'an 600 avant notre ère, la ville de Delphes était un sanctuaire religieux consacré au dieu Apollon, le dieu du soleil et de la lumière, mais aussi de la prophétie et de la connaissance. Et c'est là que se trouvait la célèbre Pythie : l'Oracle de Delphes. D'après la croyance populaire, elle était capable de transcrire les prophéties d'Apollon en personne ! On comprend bien pourquoi d'innombrables dirigeants et gens du peuple se pressaient à sa porte pour la consulter avant d'entreprendre une nouvelle activité, de se lancer dans un voyage périlleux à travers la mer, ou de prendre des décisions politiques importantes.

Mais la pythie n'avait pas le monopole de la prophétie. En fait, prédire l'avenir était un business très concurrentiel, d'ailleurs, c'est encore le cas aujourd'hui ! Certaines personnes se tournaient par exemple vers Soteria, la déesse de la sécurité et de la préservation du mal. Les conquérants vikings, qui aspiraient à rejoindre le Valhalla en mourant au combat, priaient Thor, le dieu du tonnerre, ou encore les Valkyries.

J'ai trouvé un article intéressant sur le site [priceconomics.com](http://priceconomics.com), intitulé « *Comment l'assurance maritime a fait la Rome antique* ». On y découvre que les Grecs ont **inventé la première forme d'assurance**. L'idée était d'apaiser Poséidon, dieu de la mer, des tempêtes et des tremblements de terre, pour qu'il laisse tranquille les navigateurs qui s'embarquaient dans leurs grandes expéditions maritimes.

Eh oui : à cette époque, les voyages en mer étaient absolument vitaux ! Sans ces expéditions, il n'aurait pas été possible, par exemple, d'approvisionner régulièrement des villes très peuplées, comme Rome, en grandes quantités de céréales en provenance d'Égypte. En bref, Rome n'aurait jamais pu être... Rome. Mais ces transits maritimes étaient aussi très risqués. Quand les navires ne coulaient pas, ils pouvaient être attaqués par des pirates, ou subir des retards à cause de mauvaises conditions météorologiques... Et c'est pour ça que **l'assurance maritime est la forme d'assurance la plus ancienne**.

Aujourd'hui, l'assurance se définit simplement comme un contrat, par lequel une entreprise, ou l'état, s'engage à fournir une garantie et à indemniser leurs clients pour tous les désagréments financiers causés par des pertes, des dommages, des maladies ou des décès, en échange du paiement d'une prime définie à l'avance.

**Pour le dire autrement : l'invention de l'assurance fut à l'Oracle de Delphes ce que Netflix fut au Blockbuster, ou l'appareil photo numérique aux bons vieux appareils argentiques Kodak. Elle a poussé les anciens dieux à la faillite.**

**Un beau tour de force ! Mais on parle quand même de Dieux et ils n'ont pas dit leur dernier mot.** Tenez : ils ont même réussi à s'incruster dans le jargon anglophone de l'assurance, où les cas de force majeure sont dénommés « Acts of God » ou « Actes de Dieu », en bon français. Il s'agit des événements qui échappent au contrôle des Hommes, à l'activité humaine. En d'autres termes : les catastrophes naturelles. Comme les inondations, les tornades, les tsunamis ou les tremblements de terre. Le plus souvent, les compagnies d'assurance ne prennent pas en charge, ou de manière limitée, les dégâts découlant des cas de force majeure. Mais certains contrats offrent une couverture complète, moyennant une prime plus élevée. D'où l'importance de lire les petites notes de bas de page ! Le philosophe Pete Seeger résume ça parfaitement : « *Connaissez-vous la différence entre l'éducation et l'expérience ? L'éducation, c'est quand vous lisez tous les alinéas d'un contrat. L'expérience, c'est ce qui vous arrive quand vous ne le faites pas* ».

**Si vous êtes un auditeur fidèle, vous vous rappelez l'épisode 'La grenouille et le changement climatique'. On y parlait du dernier rapport du GIEC, et des preuves accablantes de la fréquence et de la gravité croissantes de ce qu'on appelle les « actes de Dieu ». Même si, pour être tout à fait honnête, on sait très bien qu'ils sont plutôt imputables aux... hum... aux « actes des Hommes ».**

Tout ça m'inspire plusieurs questions majeures, qu'il me semble important de poser :

- A long terme, Le changement climatique rendra-t-il l'assurance inabordable ?
- Comment le secteur de l'assurance peut-il adapter son modèle face au changement climatique, et comment peut-il le faire de manière durable ?
- Le fait de se prendre un peu pour des Dieux, en proposant d'assurer un avenir de plus en plus instable, est-il dangereux pour les assureurs ? Est-ce qu'ils ne risquent pas de finir comme Icare, qui s'est trop approché du Soleil ?
- Et enfin, comment le secteur de l'assurance contribue-t-il à la lutte contre le changement climatique ? Comment peut-il avoir un impact positif sur la planète ?

Démarrons notre enquête !

**On va commencer par les bases : LE SECTEUR DE L'ASSURANCE, COMMENT ÇA MARCHE ?**

Aujourd'hui, les primes collectées par les assureurs à travers le monde s'élèvent à plus de 5 500 milliards de dollars. D'après le site [statista.com](https://www.statista.com), ce chiffre devrait atteindre 6 500 milliards de dollars d'ici 2025 ! Les assurances sont fondamentales et omniprésentes dans le fonctionnement de nos sociétés modernes, que ce soit dans la sphère personnelle ou professionnelle.

Ce sont elles qui permettent aux ménages et aux entreprises d'atténuer, de gérer et de transférer les risques de pertes financières. Ce sont elles qui nous donnent la confiance dont nous avons besoin pour prendre des risques. Eh oui : pensez à votre assurance vie, votre assurance maladie, l'assurance de vos biens, l'assurance habitation, l'assurance automobile, l'assurance voyage, la

responsabilité civile, ou même la garantie contre les plaintes en diffamation pour les journalistes. Bref, les assurances sont partout.

Sur les marchés financiers, le concept du couple « rendement / risque » est profondément ancré dans l'ADN des stratégies d'investissement et de prise de risque. Les gestionnaires de portefeuille, les assureurs et les investisseurs connaissent tous par cœur les expressions « on n'a rien sans rien », ou encore « à rendement élevé, risque élevé » mais aussi « il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier ».

Mais même pour l'économie dans sa globalité, on sait que la confiance et l'appétit pour le risque sont les bases de l'entrepreneuriat. Si beaucoup de nouvelles entreprises et start-ups échouent, d'autres sont devenues de vrais mastodontes industriels, dont la valeur se chiffre en milliards de dollars de capitalisation boursière (je pense à Facebook, à Apple, à Amazon, à General Electric, et à IBM, par exemple). Mais ce n'est pas tout : ces entreprises ont aussi créé des millions d'emplois, et même transformé notre mode de vie ! Cette prise de risque initiale a bien contribué à la croissance économique et au progrès. D'ailleurs, une déclaration de Mark Zuckerberg illustre ça très bien : « Le plus grand risque ? C'est de n'en prendre aucun ».

### **Le lien entre la prise de risque, la peur des pertes financières et le secteur de l'assurance est particulièrement intéressant.**

Ça me rappelle le discours inaugural de Roosevelt en 1933, quand il a dit, en pleine Grande Dépression : « La seule chose qui doit nous faire peur, c'est la peur elle-même ». Parce que, oui, quand on a peur, on ne prend pas de risque. Difficile d'avoir confiance en l'avenir si on a peur que le ciel nous tombe sur la tête !

**C'est donc grâce au secteur de l'assurance, qui a permis le transfert et la mutualisation des risques, qu'on a pu commencer à, justement, prendre des risques, certes calculés, et à créer de la richesse. En un mot, pour citer l'homme d'affaires et philanthrope américain John Shedd : « Si un navire reste dans le port, il est en sécurité. Mais... Il n'a pas été conçu pour ça ».**

**Cela dit**, le *business model* du secteur de l'assurance est très particulier. On peut même dire qu'il est, en quelque sorte, l'inverse de celui d'autres secteurs. En Angleterre, on dit qu'il ne faut pas compter les poules avant que les œufs aient éclos. Et pourtant, à première vue, c'est exactement ce que font les assureurs !

Le *Best Guide* 2019 du site [ambest.com](http://ambest.com) consacré au secteur de l'assurance établit une comparaison intéressante entre le cycle économique des compagnies d'assurance et celui des autres entreprises.

Les compagnies d'assurance ne connaissent que le coût du produit qu'elles vendent. C'est à dire l'indemnisation qu'elles devront payer si un dommage survient dans le futur. Ce dommage se produit après la vente du produit, et les indemnisations sont payées grâce aux cotisations des titulaires des polices d'assurance.

Une entreprise traditionnelle, elle, conçoit généralement son produit tout à fait différemment. Elle tient d'abord compte des coûts des intrants, comme les matériaux, la main-d'œuvre et l'énergie,

par exemple. Ensuite seulement, elle va fixer son prix, avant de vendre son produit sur le marché pour générer des revenus.

**Oui : les compagnies d'assurance ne connaissent leurs frais qu'à postériori. Et ça veut dire que, si des catastrophes soudaines surviennent un peu partout, elles peuvent subir des pertes importantes !**

**La clef, c'est de diversifier, en s'engageant avec un large éventail de souscripteurs. De ne « pas mettre tous ses œufs dans le même panier ». Mais... Qu'est-ce qui se passe si tous les paniers sont sur une même planète, et que cette planète est engagée dans une course effrénée, direction l'enfer, ou, autrement dit, le réchauffement climatique ? Eh bien... C'est simple. Vous allez vous retrouver avec plein d'œufs durs... et aucune poule ! Bon, il faut dire que les poules, ça sera sûrement le cadet de vos soucis...**

Les compagnies d'assurance se répartissent en deux catégories : les compagnies d'assurance-vie, d'un côté, et les assureurs IARD, pour Incendie, Accidents et Risques Divers, de l'autre. Les deux catégories offrent une assurance directe, mais la seconde catégorie est plus exposée au risque climatique que la première. Ensuite, vous avez aussi des compagnies de réassurance, qui permettent aux assureurs directs de transférer certains de leurs propres risques. Ce sont, en quelque sorte, les dieux des dieux.

**Très bien. Mais alors, concrètement, comment on fait pour gérer les risques ?**

Selon le site Investopedia.com, les lois des grands nombres utilisées pour tarifer et modéliser les risques des contrats d'assurance partent simplement du principe que la moyenne d'un grand nombre de résultats reflète presque fidèlement la valeur attendue, et que, plus on a de résultats, plus cette moyenne est fiable. En d'autres termes, plus il y a d'assurés, plus la perte réelle par événement sera proche de la perte prévue par événement.

Dans ce domaine, les actuaires jouent un rôle important. Wikipédia définit les actuaires comme des « spécialistes de l'application du calcul des probabilités et de la statistique aux questions d'assurances, de prévention, de comptabilité et de prévoyance sociale ». Ils utilisent leurs compétences mathématiques pour aider à mesurer la probabilité et le risque d'événements à venir, et à prédire l'impact financier de ces événements sur une entreprise et sur ses clients.

**En fin de compte, pour le secteur de l'assurance, la capacité de prédire l'avenir est une question de vie ou de mort. Mais le hic, c'est que la plupart des modèles regardent le passé pour prédire l'avenir.**

**Alors, ça nous amène à une autre question : comment le *business model* des assureurs peut-il devenir DURABLE, alors même que le dérèglement climatique rend le monde de plus en plus imprévisible chaque jour ?**

Pendant les périodes où les catastrophes naturelles sont rares, les assureurs ont peu d'indemnisations à payer, et leurs bénéfices sont au beau fixe. Et à l'inverse, quand les demandes d'indemnisation pleuvent, les résultats sont affectés négativement. Résultat : les primes demandées aux assurés augmentent, ce qui déclenche des prévisions de rendement plus élevées et un afflux de capitaux dans le secteur. Et le cycle se répète...

**Pour citer Vladimir Ilitch Lénine : « Il y a des décennies où rien ne se passe, et il y a des semaines où des décennies se produisent ». Pour nous, aujourd'hui, ce qui est sûr, c'est que l'avenir devient de moins en moins stable.**

**D'après une étude menée par l'Institut Swiss Re sur le site swissre.com, en 2021, les pertes causées par les catastrophes naturelles dans le monde s'élèveront à 112 milliards de dollars.**

**Ce qui en ferait la quatrième pire année de l'histoire pour les assureurs !**

La pire année, c'était en 2005, quand l'ouragan Katrina a engendré de lourdes pertes pour les compagnies d'assurance. Suivent 2011, avec des tremblements de terre au Japon et en Nouvelle-Zélande et des inondations en Thaïlande, et, enfin, 2017, qui a été marquée par une saison des ouragans particulièrement violente. Ces années-là, les assureurs ont perdu à chaque fois entre 140 et 160 milliards de dollars. Tous ces événements, qui devaient se produire une fois par siècle, sont maintenant plus susceptibles de se produire une fois... par an.

Sans surprise donc, les compagnies d'assurance sont très réglementées en ce qui concerne l'actif de leur bilan. En d'autres termes : les primes reçues sont investies de manière très conservatrice.

Et en parlant de primes, les compagnies d'assurance sont très douées pour évaluer les risques, à partir d'une grande base de données d'accidents survenus par le passé. Leur approche d'évaluation des risques est basée sur des analyses pointues de comportements, de modèles et de schémas observés. Tout ce travail leur permet d'atténuer la probabilité et la gravité des risques qu'ils assurent.

A ce sujet, laissez-moi vous donner quelques exemples concrets que je trouve très intéressants :

- Selon le Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde de l'OMS, le port de la ceinture de sécurité réduit le risque de décès de 45 % à 50 % pour le conducteur et le passager assis à l'avant.
- Des chercheurs de l'IIHS, l'Institut américain des assurances pour la sécurité routière, ont constaté que pour chaque augmentation de la limite de vitesse sur une autoroute de 8 kilomètres heure, le nombre de décès sur cette route augmentait de 8,5 % !

Ce qu'il faut retenir de ces exemples, c'est que les actions et les décisions individuelles ont un vrai impact sur la répartition des risques probables pour la société... et donc sur le coût des polices d'assurance.

On en revient à l'éternel débat philosophique de la liberté et de la fatalité. Du libre arbitre et du déterminisme. Le destin est-il immuable, ou peut-on le modifier ?

**Ça me rappelle le film de science-fiction 'Minority Report', avec Tom Cruise comme personnage principal.**

Si vous ne l'avez pas vu, c'est un thriller policier, qui se déroule à Washington en 2054. La police utilise une technologie psychique qui lui permet d'arrêter et de condamner des meurtriers avant qu'ils ne commettent leurs crimes. Pour ça, ils emploient des précogs, abréviation de précognitifs,

qui sont des entités à forme humaine capables de prédire l'avenir. Un peu comme l'oracle de Delphes !

Dans ce film, Tom Cruise incarne le chef de l'unité Précrime. Et un beau jour, il se retrouve lui-même accusé par les précogs du meurtre d'un homme qu'il ne connaît pas encore. Attention spoiler alerte : on va juste dire que oui, il a réussi à agir pour changer son destin.

**OK. Après ce petit rappel des fondamentaux de l'assurance, on va passer à la question qui nous intéresse : comment les assureurs contribuent-ils à la lutte contre le changement climatique ?**

Une solution classique consiste à refuser, tout simplement, d'assurer les entreprises dont l'empreinte carbone est élevée. L'objectif est simple : en augmentant les frais pour ces entreprises, elles seront contraintes d'adopter des modèles économiques plus durables, avec une empreinte carbone plus faible.

Mais... C'est clairement une question compliquée. J'en discutais justement il y a quelques jours avec un expert en la matière : mon collègue Vikram Gandhi, analyste spécialiste de l'industrie de l'assurance. Il m'a montré un rapport très intéressant publié en novembre 2020 par le Conseil de stabilité financière. Le rapport s'intitule « **L'impact du changement climatique sur la stabilité financière** ». Et un passage en particulier est tout à fait pertinent pour notre enquête. Voici ce qu'on peut y lire :

*« Les mesures prises par les assureurs individuels dans le but de réduire leur exposition aux risques climatiques pourraient avoir des conséquences négatives pour l'ensemble du système financier. Si un grand nombre d'entreprises augmentent considérablement leurs primes, ou arrêtent de couvrir certains risques liés au climat, les ménages et les entreprises pourraient se retrouver sans aucune garantie. Cela pourrait amplifier les risques d'instabilité financière. »*

C'est la loi des conséquences imprévues, que nous avons abordée dans l'épisode sur l'inflation verte. On y avait bien vu comment les choix que nous faisons, avec l'intention louable de sauver la planète, peuvent se retourner contre nous... C'est un sujet qui donne à réfléchir !

**Et si on se tournait vers un autre expert en la matière ? Et qui de mieux pour répondre à nos questions que Monsieur Ernst Rauch, Chef du service scientifique sur le climat et la géologie de Munich Re ?**

**Kokou :** Bonjour Ernst. Comment allez-vous ?

**Ernst :** Très bien, merci ! Et merci beaucoup de m'avoir invité pour participer à ce podcast, je suis ravi d'être là !

**Kokou :** C'est avec grand plaisir ! J'ai quelques questions à vous poser. La première est simple : en quoi consiste, à Munich Re, votre poste de chef du service scientifique sur le climat et la géologie ?

**Ernst :** Alors, ça fait plusieurs années que je travaille dans le domaine du changement climatique. Au début, c'était plus du côté des risques. Je m'occupais de mesurer le risque, en fait, en développant des modèles de catastrophe, en évaluant les pertes maximales probables, et en tarifant les risques, ce genre de choses. Plus du côté de la souscription, en fait. Aujourd'hui, mon travail consiste à accompagner le développement des activités et de la stratégie de Munich Re en matière de changement climatique.

**Kokou :** Merci, c'est un parcours très intéressant ! D'après le rapport du GIEC, les impacts concrets du changement climatique sont devenus plus graves et plus fréquents. Comment cette évolution affecte-t-elle le modèle économique du secteur de l'assurance ?

**Ernst :** Alors oui. En fait, Munich Re a identifié le dérèglement climatique comme un risque, comme un facteur de changement, il y a longtemps déjà. Dans les années 70. Ça veut dire que toute notre expérience accumulée avant cette période, avant les années 70, n'était plus vraiment pertinente pour évaluer le risque actuel de catastrophes liées aux conditions météorologiques. Parce que, bien sûr, le changement climatique a un impact concret et continu sur la probabilité que des événements graves se produisent.

La première chose qu'on a faite pour lutter contre le changement climatique, c'est d'ajuster nos modèles de prévisions de catastrophes, en adaptant nos pratiques de gestion des risques et nos contrats. Là, je parle vraiment de toutes les activités que nous considérons comme à risque pour les sociétés de gestion.

Donc nous avons commencé par nous attaquer au passif de notre bilan. On a d'abord adapté les produits qu'on offre à nos clients, donc les assureurs directs et les entreprises. On les a adaptés dès qu'on estimait que c'était nécessaire, en fonction de l'évolution des modèles de pertes. Bien sûr, on a reflété ces changements dans nos contrats. Alors parfois, c'était plus du côté des prix, et parfois dans la formulation des termes.

Mais voilà, en fin de compte, ce qu'on offre, c'est essentiellement des solutions de transfert des risques. C'est vraiment ça le cœur de notre business model, pour qu'il soit durable. Donc, à long terme, on doit vraiment appréhender le changement climatique et son impact, qui est bien réel, et on doit traduire cette réalité dans les conditions générales de nos produits.

Jusqu'à présent, ça se joue plutôt du côté des assurances IARD. Donc on observe et on analyse les pertes engendrées par des catastrophes météorologiques depuis les années 1970. On analyse leur évolution selon des critères de fréquence, d'intensité, en fonction des zones géographiques ou du type de catastrophe. Encore une fois, là, on met l'accent sur le risque physique. Ça peut être des modifications des schémas d'inondation, des tempêtes plus intenses, des précipitations, mais aussi des sécheresses et des incendies de forêt.

**Kokou :** Oui, c'est vraiment un sujet intéressant. Ça rejoint d'ailleurs ce que disent beaucoup de mes collègues dans le monde de la finance : en fait, l'histoire n'est pas un bon indicateur de la performance future. En ce moment, pour tout ce qui touche aux risques climatiques, aux événements climatiques, on ne répète pas l'histoire, on écrit l'histoire ! Et ça m'amène à ma troisième question. La réglementation se durcit de plus en plus pour faire face au changement climatique. Comment le secteur de l'assurance compte s'adapter à toutes ces nouvelles normes ?

**Ernst :** Vous savez, en fait, j'en ai un peu parlé tout à l'heure, mais ça fait déjà plusieurs années qu'on s'adapte à ces changements. C'est quelque chose qu'on fait en continu, depuis longtemps. On n'a pas attendu que les régulateurs interviennent pour fixer des nouvelles normes, comme par exemple

les stress tests, pour mesurer notre vulnérabilité aux risques physiques. Et pour les risques de transition, qui sont réels et que vous avez mentionnés, c'est pareil. On n'a pas attendu que ce soit obligatoire pour adapter nos actifs à ces risques.

Donc voilà : on a été plutôt proactifs, en fait, pour anticiper les changements et pour nous y adapter - en amont. Et on essaye de le faire dans toutes les dimensions, de prendre en compte les deux côtés du bilan. Et pour faire ça, la première chose à faire, c'est de mettre en place un socle, un cadre en fait, qu'on appelle les "croyances fondamentales". Une fois qu'on a défini un cadre clair et précis, qu'on a tous des convictions claires sur la manière d'envisager le changement climatique, non seulement sur son impact, mais aussi sur les solutions qu'on propose, qu'on va pouvoir avancer.

Pour asseoir ces convictions, ce qu'on regarde, c'est l'état actuel des connaissances. On conduit des études scientifiques, avec des organismes spécialisés. Puis, on peut en quelque sorte utiliser ces convictions, ce cadre de croyances, pour développer une stratégie dédiée. Et comme ça fait longtemps qu'on est dans cette démarche, je peux dire qu'aujourd'hui, on est prêts. En fait, je dirais même qu'on est plus que prêts, parce qu'on élabore déjà des rapports d'activités qui anticipent les questions qui pourraient être posées à l'avenir par les régulateurs.

**Kokou :** C'est vraiment impressionnant que vous ayez eu cette vision, qui vous a permis d'avoir une longueur d'avance sur ces questions ! Et je me demandais aussi, comment le secteur de la réassurance contribue-t-il à la lutte contre le changement climatique ? Par exemple, est-ce que vous avez une idée de l'empreinte carbone du secteur ?

**Ernst :** En fait, l'empreinte carbone de notre secteur, si on parle de nos activités opérationnelles, est relativement faible. On parle de quoi, quelques dizaines de milliers de tonnes d'émissions de CO2 par an, ce qui n'est pas grand-chose par rapport aux émissions de nos partenaires, que ce soit les clients de nos solutions de transfert des risques, et donc les émissions de nos assurés, ou des organismes dans lesquels on investit, et donc les émissions financées, en quelque sorte. Ces émissions-là, elles sont nettement plus élevées.

Nous en sommes bien conscients. Et sachant cela, et sachant qu'on s'est bien sûr aussi engagés à respecter les objectifs de l'accord de Paris, et donc à parvenir à la neutralité carbone, des deux côtés du bilan, on a aussi commencé à mesurer les émissions de carbone de certains passifs qu'on assure.

Je parle du côté passif du bilan. Par exemple : pour nos émissions directes et facultatives de pétrole et de gaz, c'est simple : on a un objectif clair. Et on l'a communiqué à tous nos investisseurs : c'est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Dans la lignée de l'Accord de Paris. Mais en fait, on va encore plus loin. On contrôle nos propres émissions, avec ces objectifs de réduction des émissions, mais on ne s'arrête pas là. On aide aussi nos partenaires à atteindre ces mêmes objectifs, en leur proposant des solutions commerciales, des solutions de transfert des risques qui vont dans ce sens.

Je vais prendre un exemple : pour tout ce qui concerne les technologies vertes. Je veux parler des énergies renouvelables, des solutions de stockage par batterie, des solutions de stockage par batterie à long terme, des garanties de performance, mais aussi du domaine de l'hydrogène : des technologies de l'hydrogène, et les autres. Toutes ces technologies sont nouvelles, et donc, forcément, à risque. Ce qu'on fait, c'est qu'on les "dérisque", pour inciter les investisseurs à investir dedans. C'est un exemple concret de notre contribution à la transition vers des technologies à émissions faibles et nulles.

Voilà pour le passif. Du côté des actifs de notre bilan, on investit de plus en plus dans des technologies à émissions faibles ou nulles. Ça peut être des parcs éoliens, ou des installations PV, photovoltaïques.

*On est donc bien conscients des risques. Nos émissions à nous, dans le secteur, ne sont pas vraiment significatives. En tant que société de services financiers, nos émissions se limitent aux opérations. Mais on est bien conscients que nos clients, eux, ont des émissions importantes. Alors voilà, pour ceux qui veulent opérer cette transition vers le Net Zéro, on fait tout pour les aider à y arriver.*

**Kokou :** *L'un des derniers rapports du GIEC montre qu'aujourd'hui, on rejette environ 50 milliards de tonnes de CO2 dans l'atmosphère. Et, si on prend les CDN, les contributions déterminées au niveau national, elles ne seront pas suffisantes pour atteindre l'objectif de réduction de 50 % d'ici 2030, qui impliquerait de réduire les émissions de 7,6 % chaque année. Et on en est loin : par exemple, en 2020, alors que le monde était en hibernation, elles n'ont chuté que de 5,8 %. On peut le dire : ce n'est pas gagné... Et donc, la question que je veux vous poser concerne l'avenir : si les tendances qu'on observe actuellement en termes d'émissions de gaz à effet de serre se poursuivent, pensez-vous que le risque climatique d'ici 2050 pourrait devenir, en quelque sorte, inassurable, ou, tout simplement, inabordable ?*

**Ernst :** *Alors, oui, vous avez raison. Si on continue à émettre du dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre comme on le fait maintenant, ou comme on l'a fait avant, on va dépasser assez rapidement les limites de l'Accord de Paris, l'objectif de 1,5 ou 2 degrés. Et l'une des conséquences de ça, c'est que la fréquence, ou l'intensité, ou plus probablement les deux, la fréquence et l'intensité des événements liés à des conditions météorologiques extrêmes, et des catastrophes naturelles, en fait, vont augmenter; et de manière significative, si on dépasse ces deux degrés de réchauffement en plus.*

*Est-ce que ça veut dire que le monde deviendra inassurable ? En fait, c'est surtout une question de volonté. Et de capacité à payer la prime de risque qui sera facturée à l'avenir. Pour nous, dans notre secteur, le secteur de l'assurance du secteur privé, la seule chose qu'on peut faire, c'est proposer une solution de transfert des risques. Soit en l'atténuant, donc avec les nouvelles technologies par exemple, soit en s'adaptant. En nous adaptant à l'impact du changement climatique et des catastrophes dues à ces nouvelles conditions météorologiques. Et on pourra le faire à long terme seulement si on peut ajuster les primes de risque à ce qu'on appelle, nous, le niveau technique, qui correspond en fait tout simplement au risque réel.*

*Ça veut dire que le grand sujet, ça sera la disponibilité et la viabilité économique des solutions de transfert des risques qu'on peut proposer. Par exemple, est-ce qu'on peut demander à un propriétaire de payer une prime de risque pour assurer sa maison contre les inondations, qui coûterait plusieurs milliers de dollars ?*

*Il est évident que la réponse sera non. Ça n'a pas vraiment de sens. La plupart des gens ne peuvent pas se le permettre financièrement, déjà. D'un point de vue économique, c'est un modèle qui ne fonctionne tout simplement pas. Et c'est vraiment tout le problème. C'est pour ça que je pense qu'on doit s'y attaquer dès maintenant, et envoyer un message clair. Les événements climatiques extrêmes vont être plus fréquents, plus intenses, et oui : on va devoir s'adapter, pour que l'assurance reste accessible à tous. Ce qu'on doit faire, c'est réduire la vulnérabilité des propriétés, des infrastructures. Il faut jouer aussi sur ce tableau. C'est une condition essentielle, les solutions de transfert de risque ne seront pas suffisantes pour relever le défi.*

*Donc voilà : il va falloir améliorer la résilience et diminuer la vulnérabilité. Ce sont les deux conditions pour avoir un système d'assurance stable et durable à très long terme. Mais, en tout cas dans un*

*avenir proche, et même à moyen terme, je ne vois pas les assureurs arrêter de couvrir ces risques pour la raison qu'ils ne sont pas assurables. Ce n'est pas du tout comme ça qu'on voit les choses. On est même prêts à augmenter notre couverture pour offrir plus de garanties, dans certaines régions particulièrement touchées, ou pour certains risques de plus en plus fréquents. Après, la question, ça va être de savoir si les consommateurs et les entreprises vont être en mesure de financer ces solutions de transfert des risques. C'est là qu'on va devoir échanger avec nos clients, avec les décideurs politiques, et avec la société dans son ensemble, en fait.*

*D'ailleurs, il y a une vraie demande de la part de nos clients qui sont les principales compagnies d'assurance, mais aussi les entreprises, qui veulent de plus en plus qu'on leur transmette nos connaissances, ou en tout cas qui veulent accéder à nos connaissances, sur les sujets des stratégies climatiques et sur le changement climatique. Et on les aide à développer leurs propres stratégies liées au climat, pour ceux qui le souhaitent.*

*En fait, la clef, ça va vraiment être la collaboration. Les partenariats. Il va falloir que tout le secteur : le secteur privé, les propriétaires, les chefs d'entreprise, les PME et les industries, qu'on s'associe tous pour nous adapter à ces défis liés aux changements climatiques. Et il faut le faire tous ensemble et que tous, que ce soient les entreprises et les assureurs, le fassions de manière transparente.*

*Et le gros défi, comme je l'ai dit tout à l'heure, est double : améliorer la résilience et réduire la vulnérabilité. Et si on lance une vraie réflexion sur le sujet, avec ce genre de partenariats, alors il y a de l'espoir. C'est comme ça qu'on pourra lutter contre le changement climatique. Et encore une fois, si nous, les assureurs, on arrive à collaborer avec les entreprises, on pourra apporter de la valeur à la société, dans cette lutte contre le changement climatique, mais aussi contribuer à la croissance économique et au bien-être social.*

**Kokou :** *Très inspirant ! C'est tout ce qu'on peut souhaiter pour l'avenir, cet esprit de collaboration, qui sera bien utile pour résoudre le problème et la complexité des défis qui nous attendent. Monsieur Ernst Rauch, c'était un grand plaisir de vous accueillir dans ce podcast. Merci beaucoup !*

**Ernst :** *Je vous en prie Kokou, le plaisir était pour moi !*

De toute évidence, pour être durables, les assureurs doivent miser sur la collaboration et le partage des meilleures pratiques, des connaissances et du savoir-faire. C'est comme ça qu'ils pourront renforcer leur résilience face à l'incertitude.

L'utilisation des nouvelles technologies, et des outils de conseil en matière d'évaluation des risques, va être essentielle pour aider les entreprises et les ménages à faire les bons choix.

Comme on l'a vu dans cette enquête, l'avenir est peut-être incertain - mais il n'est pas immuable.

En changeant nos comportements, ensemble, on peut réduire les risques.

Malheureusement, la Pythie, l'Oracle de Delphes, n'a pas fait de prédiction sur le changement climatique. Mais permettez-moi de citer le 16ème président des États-Unis, Abraham Lincoln, en y ajoutant une petite touche personnelle... Je sais, c'est un peu audacieux... Mais bon allez, je me lance !

**« La meilleure façon de prédire l'avenir est de le créer... grâce à des actes de femmes et d'hommes POSITIFS et DURABLES ».**

Merci d'avoir suivi cet épisode de 2050 Investors, et merci à [Monsieur Ernst Rauch] d'avoir partagé son point de vue expert sur l'avenir du secteur de l'assurance, et à Vikram Gandhi pour son aide précieuse lors des recherches sur le sujet.

J'espère que cet épisode vous a donné quelques clés pour mieux comprendre votre assurance habitation du futur !

2050 Investors est disponible sur toutes les plateformes de podcasts et de streaming. Si cet épisode vous a plu, mettez-nous plein d'étoiles sur Apple Podcast, laissez des commentaires où vous voulez, abonnez-vous, et surtout : parlez-en autour de vous !

Rendez-vous au prochain épisode !

*Ce podcast traite des marchés financiers, mais ne recommande aucune décision d'investissement particulière. Si vous n'êtes pas sûr du bien-fondé d'une décision d'investissement, veuillez consulter un professionnel. La version originale de ce podcast est en anglais, cet épisode a été enregistré par des comédiens.*